

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

JEUDI 30 JANVIER 2020

Délibération n°20.004

Séance du 30 janvier 2020

Date de convocation du conseil :
23 janvier 2020

Nombre de délégués en exercice :
105 titulaires et 29 suppléants

Quorum : 53

Le Président de la communauté d'agglomération certifie que la présente délibération a été transmise au représentant de l'Etat le :

Et que celle-ci a été affichée à la porte du siège de la communauté, à Roissy-en-France le :

L'an deux mille vingt le 30 janvier à 20 heures 30, le conseil communautaire légalement convoqué le 23 janvier 2020, s'est réuni au siège, 6 bis, avenue Charles de Gaulle à Roissy-en-France, sous la Présidence de Monsieur Patrick RENAUD Président.

Présents : Bernard ANGELS, Michel AUMAS, Pascal BACHELET, Pierre BARROS, Jean-Noël BELLIER, Marion BLANCARD, Charlotte BLANDIOT-FARIDE, Gérard BONHOMET, Maurice BONNARD, Germain BUCHET, Malika CAUMONT, Thierry CHIABODO, Fabrice CUYERS, Guy DE MIRAS, Georges DELHALT, Pascal DOLL, Daniel DOMETZ, Marie-Annick DUPRE, Michel DUTRUGE, Blaise ETHODET-NKAKE, Jean-Pierre FARNAULT, Hassan FERE, Claude FERNANDEZ-VELIZ, Claudine FLESSATI, Jean-Claude GENIES, Viviane GRIS, Didier GUEVEL, Patrick HADDAD, Daniel HAQUIN, Jean-Luc HERKAT, Michel JAURREY, Lydia JEAN, Benoît JIMENEZ, Sylvie JOARY, Laetitia KILINC, Dominique KUDLA, Gilles LOUBIGNAC, Franck LUNAY, Annick L'OLLIVIER-LANGLADE, Francis MALLARD, Joël MARION, Jean-Louis MARSAC, Jean-Noël MOISSET, Ilham MOUSTACHIR, Sylvie MUNDVILLER, Yves MURRU, Frédéric NICOLAS, Thierry OUKOLOFF, Benoît PENEZ, Alain PIGOT, Eric PLASMANS, Laurent PRUGNEAU, Roland PY, Patrick RENAUD, Micheline RIVET, Tutem SAHINDAL-DENIZ, Jean-Luc SERVIERES, Claude SICRE DE FONTBRUNE, Charles SOUFIR, André SPECQ, Aurélie TASTAYRE, Djida TECHTACH, Hervé TOUGUET.

Suppléants : Hervé DEZOBRY par Serge JUCHORS, Frédéric DIDIER par Lionel LECUYER, Michel MOUTON par Patrick SNAKOWSKI.

Pouvoirs : Chantal AHOUNOU à Annick L'OLLIVIER-LANGLADE, Alain AUBRY à Patrick RENAUD, Jean-Pierre BLAZY à Ilham MOUSTACHIR, Bernard CORNEILLE à Jean-Claude GENIES, Jean-Marie FOSSIER à Jean-Pierre FARNAULT, Liliane GOURMAND à Didier GUEVEL, Laure GREUZAT à Charlotte BLANDIOT-FARIDE, Marie-Claude LALLIAUD à Tutem SAHINDAL-DENIZ, Maurice LEFEVRE à Pascal DOLL, Daniel LOTAUT à Laurent PRUGNEAU, Alain LOUIS à Thierry CHIABODO, Cergya MAHENDRAN à Jean-Luc HERKAT, Jean PARE à Gérard BONHOMET, Annie PERONNET à Jean-Noël MOISSET, Sandrine PERONNET à Yves MURRU, Bernard RIGAULT à Dominique KUDLA.

Georges DELHALT est désigné en qualité de secrétaire de séance.

Adoption des taux de cotisation foncière des entreprises, taxe d'habitation, taxe sur le foncier bâti et taxe sur le foncier non bâti pour l'année 2020

Délibération n°20.004

Entendu le rapport du Président ;

Sur proposition du Président ;

Le conseil délibère, et

- 1°) décide de fixer le taux de cotisation foncière des entreprises à 26,29%, pour l'année 2020 ;
- 2°) décide de fixer le taux de taxe d'habitation à 4,77%, pour l'année 2020 ;
- 3°) décide de fixer le taux de taxe sur le foncier bâti à 3,94%, pour l'année 2020 ;
- 4°) décide de fixer le taux de taxe sur le foncier non bâti à 11,35%, pour l'année 2020 ;
- 5°) charge le Président ou toute personne habilitée par lui, d'accomplir toutes les formalités nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

A L'UNANIMITE,

Le Président de la communauté d'agglomération,



Patrick RENAUD